

**S.I.R.P. DANCY, LE GAULT ST-DENIS, MORIERS,
PRE ST-EVROULT, PRE ST-MARTIN**

8 Place de l'Eglise 28800 LE GAULT SAINT DENIS

Tel : 02.37.47.28.85 Fax : 02.37.47.24.66. Email : mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni **le jeudi 17 novembre 2011 à 20 heures 00**, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de M. François WISSOCQ, Président.

Présents : M. WISSOCQ François, M. JOUANNON Patrick,, M. SALLÉ Gilles, Mme PERIER Marie-Stella, M. HY Jean-Louis, Mme CHARPENTIER Virginie, , M. NOEL Sébastien, M. CHABOCHE Fabrice, M. LASNE Hervé, M. DEL PESO David, Mme ARNOULT Valérie, M. LAMY Joël, Mme RAIMBERT Dominique,

Suppléant(s) : M LAMY Joël, Mme RAIMBERT Dominique,

Excusé(s) : M. FOUQUÉ Jacques, M. CHARPENTIER Patrick, M. ROULLÉE Alain, M. BOUILLY-ARNOULT Ludovic

Secrétaire de séance : M. DEL PESO David,

Le Comité Syndical,

- A visité la nouvelle classe modulaire et est informé du coût financier (74 200.00 € H.T, 88 743.20 € T.T.C.)
Montant des subventions obtenues :
 - Etat (DTER) 21 000.00 € H.T.
 - Conseil Général 22 260.00 € H.T.
 - Réserve Parlementaire (obtenue grâce à M Philippe VIGIER) 10 000.00 € H.T.Ce projet à été subventionné à 72%
Les emprunts prévus ont été mis en place :
 - CRCA 21 000.00 € Taux 4.22% Durée 15 ans
 - Emprunt TVA 13 400.00 € Taux 2.85 % Durée 2 ans
- Bilan rentrée scolaire : 148 enfants 55 en maternelle 93 en élémentaire
PS:20 MS:19 GS:26 CP:18 CE1:21 CE2:23 CM1 :16 CM2 :15
Soit une répartition par classe :
PS/GS : 26 Mme GUYON, MS : 19 Mme BENARD, GS/CP : 20 Mme LEBEAU,
CP/CE1 : 18 Mme MAUCONDUIT, CE1/CE2 : 20 Mme GALLOT(Directrice),
CE2/CM1 : 22 Mme FROGER, CM1/CM2 : 23 Mme BORNE.
Répartition par commune : Dancy : 21, Moriers : 12, Le Gault St Denis : 85, Pré St Martin : 17, Pré St Evroult : 13
Les Maires sont invités à apporter les corrections si nécessaire.
- Vote l'indemnité 2011 au prorata pour MME MALFATTO trésorière à hauteur de 50%
taux fixe pour la durée du mandat soit pour 2011 un montant de 98.23 €.
- Est informé de la création d'une association de parents d'élèves (AM STRAM GRAM) et
vote une subvention exceptionnelle de 100.00 € sous réserve de ne pas concurrencer la
coopérative scolaire
- Met à jour le règlement du transport scolaire qui sera communiqué aux familles via le
cahier de liaison
- Autorise le Président à prendre les décisions modificatives nécessaires au budget.
- Est informé de la mise à jour de l'informatique de la classe mobile après
dysfonctionnement (coût:629.97€)
- M Fabrice CHABOCHE fait un compte rendu de la commission cantine du 14 novembre.

Le Président,
François WISSOCQ.

